

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie]

SAUMUR, 30 MAI

DEUXIÈME ÉCHEC MINISTÉRIEL

La Commission des douanes a remporté avant-hier un nouvel et éclatant succès. La lutte s'est engagée entre le ministre de l'agriculture et M. le vicomte de Villebois-Mareuil sur un amendement relatif à l'introduction des viandes abattues. Décidément les électeurs agricoles de la Mayenne doivent être fiers de leurs représentants. Mercredi, c'était M. Bigot qui faisait triompher, en dépit de l'opposition ministérielle, le maintien du droit de dix francs pour 100 kilos sur les vaches étrangères. Le lendemain, c'était encore un de leurs députés qui faisait voter un droit important sur l'introduction des moutons étrangers.

M. de Villebois-Mareuil demandait à la Chambre de n'autoriser l'introduction des moutons abattus que découpés par quartiers, la fressure adhérente à l'un des quartiers de devant. D'après l'affirmation de l'humble député de la Mayenne, c'est le seul moyen de vérifier si l'animal est sain.

Le découpage par quartier est surtout nécessaire pour les viandes frigorifiques. Elles sont, en effet, recouvertes d'une couche de graisse qui cache les lésions.

Le Conseil municipal de Paris avait tellement reconnu cette nécessité qu'il avait obtenu le système de l'estampille. Mais ce système est insuffisant ; il est si facile au boucher de faire disparaître les traces de l'estampille !

Cela est si vrai que M. de Villebois-Mareuil a raconté à ses collègues, dont plusieurs en ont paru fort surpris, qu'au dernier concours culinaire de Paris on avait fait passer pour du mouton pré-salé du Mont-Saint-Michel du mouton allemand !

Le ministre de l'agriculture, loin d'être vaincu par des arguments aussi judicieux, s'est lamenté. La France consomme annuellement un million de moutons de provenance étrangère. « Si l'amendement déposé par M. de Villebois-Mareuil était adopté, a-t-il dit, l'approvisionnement de nos marchés deviendrait impossible. »

M. Develle a déclaré que les « viandes de moutons étrangers étaient généralement saines et que les Comités d'hygiène avaient estimé inutile l'adhérence viscérale pour l'inspection. »

Or, M. Viger, qui a énergiquement soutenu l'amendement de M. de Villebois-Mareuil, a affirmé que souvent les viandes de moutons étrangers étaient malsaines, parfois atteintes par le charbon.

A M. Félix Faure qui, emporté par son imagination de libre-échangiste, faisait entrevoir à la Chambre l'effrayante perspective de la cherté excessive du mouton si elle votait l'amendement, au point que les riches seuls pourraient en manger, un député républicain et, de plus, docteur, M. Michou, a répliqué avec un grand bon sens que nos agriculteurs, étant délivrés de la concurrence étrangère favorisée à leurs dépens jusqu'ici, sauraient bien doubler la production française.

Pouvant écouler leurs produits, ils se livre-

ront à l'élevage. Il n'y a donc pas de motif pour ne pas soumettre à une inspection sérieuse les viandes étrangères, alors que cette inspection s'exerce sérieusement pour nos moutons français aux abattoirs de La Villette.

370 députés contre 154 ont voté l'amendement de M. de Villebois-Mareuil.

C'est donc un nouvel échec pour le gouvernement.

Comprendra-t-il qu'il n'a plus qu'à soutenir avec loyauté et avec énergie les intérêts du pays ? Cela n'est pas probable ; mais il y a lieu de se féliciter de l'union de la majorité protectionniste de la Chambre, qui ne se laisse entamer ni par les supplications ni par les menaces.

Jusqu'à présent, tous les droits proposés par la commission ont été adoptés contre ceux du gouvernement.

Il est permis d'espérer que la majorité demeurera compacte jusqu'au bout. Le pays attend avec impatience la protection dont il a besoin pour son relèvement.

Les conséquences de l'Encyclique

On annonce de Berlin et de source presque officielle que l'Empereur a été tellement frappé par la lecture de l'Encyclique que le Pape vient d'adresser aux évêques catholiques, qu'il a l'intention de lancer une proclamation aux ouvriers allemands et de leur recommander la lecture de l'œuvre de Léon XIII. Et comme si cette nouvelle ne suffisait pas pour caractériser ce document d'une si haute importance, voilà qu'il se forme dans plusieurs pays des comités ayant pour but de faire imprimer et distribuer à des millions d'exemplaires l'Encyclique papale.

Si parmi les gens qui, après le 4^e mai, trouvaient que l'on exagérait l'importance du mouvement ouvrier, que l'on avait tort de les troubler, de les inquiéter, il y a encore des incrédules, je veux espérer que les voilà fixés.

L'admirable lettre du Saint-Père ne prouve pas seulement le grand esprit politique du Pontife, son étonnante compréhension de la situation actuelle de l'Europe ; mais elle montre aussi que les réclamations ouvrières ont été entendues partout. Si l'on avait lu, il y a vingt ans, cette phrase : « Des hommes très peu nombreux, opulents et extrêmement riches ont imposé un joug presque servile à la multitude infime des prolétaires », on l'eût attribuée à un socialiste d'avant-garde, et aujourd'hui c'est sous la plume du Saint-Père qu'on la trouve. Il y a là un signe des temps dans lesquels nous vivons. Et c'est précisément à cause du caractère sacré de la haute personnalité qui adresse cette parole aux classes possédantes et dirigeantes, qu'il faut espérer que cette parole sera écoutée.

Le comte de Mun adressait, il y a quelques jours, aux élèves de l'Université catholique de Louvain un discours dans lequel il rappelait que c'était le parti catholique qui, le premier, il y a cinq ans, signalait le danger venant d'en bas et la nécessité de faire droit à certaines demandes des classes ouvrières : l'Encyclique vient de prouver d'une éclatante façon que le

Saint-Siège comprend la gravité de la situation et songe à garantir l'avenir.

Aussi, d'après les renseignements parvenus hier à Paris, faudrait-il ne s'étonner qu'à demi si les partis conservateurs dans différents pays se mettaient très résolument à la tête d'une campagne de réforme sociale : la Belgique est de tous les pays. On aurait compris, grâce à Léon XIII, qu'il fallait à tout prix donner suite aux réformes projetées, et il faudrait s'attendre, pour l'été, à une série de congrès internationaux d'un nouveau genre : ce ne seraient plus les ouvriers, ce seraient les patrons de tous les pays qui se réuniraient.

Si ces congrès adoptant le programme du Saint-Père, il y aura des progrès énormes de faits, des questions de la plus haute importance de résolues. Que l'on n'oublie pas que Léon XIII admet la limitation des heures de travail, la fixation minimum des salaires, les caisses de retraite, les associations coopératives et bien d'autres réformes qui se retrouvent dans les programmes des partis ouvriers.

Si le Saint-Père réussit, par son initiative, à améliorer le sort du plus grand nombre, il aura accompli une œuvre sublime : même s'il échoue, son nom restera éternellement lié à la plus noble tentative qui ait jamais été tentée, et de même qu'il est le Pontife le plus politique du dix-neuvième siècle, il en restera le plus humain. Et si les congrès internationaux dont nous parlions plus haut n'aboutissent pas, nous sommes sûrs que ce ne sera pas du fait de Léon XIII.

(Figaro.)

JACQUES S'-CÈRE.

INFORMATIONS

RECETTES DES JOURS DE GRÈVE

En cette saison, la moyenne des recettes journalières de la Compagnie des Omnibus est 420,000 fr. Lundi, elle a encaissé 1,217 fr. 40 c., et, mardi, 213 fr.

Il y a donc eu, pour les deux jours de grève, un déficit de 240,000 fr. environ.

CATASTROPHE DE DUNKERQUE

Un député en situation d'être très bien informé, dit la France, assure que c'est le préfet du Nord, M. Vel-Durand, qui a donné l'autorisation de rouvrir la raffinerie de Coudekerque-Branche, malgré l'avis du conseil d'enquête.

On se rappelle, en effet, que cette usine, destinée à la rectification du pétrole, est située presque au centre de la ville et avait déjà brûlé il y a trois ans.

L'autorisation, paraît-il, aurait été arrachée au préfet par M. Trystram, député républicain du Nord et associé ou intéressé dans l'usine Clère.

On raconte que M. Constans est très monté contre son préfet qui, après l'affaire de Fourmies, engage l'affaire de Dunkerque.

Une question devait être adressée à ce sujet à la Chambre au ministre de l'intérieur ; celui-ci a vivement insisté auprès des députés pour qu'ils se désistent, mais on s'attend à ce que M. Vel-Durand soit bientôt déplacé.

LES VOLEURS D'ENFANTS

La police vient d'arrêter, à Paris, devant le Palais de Justice, un nommé Souffrain, chef d'un bande que l'on pourrait intituler : « Les voleurs d'enfants et les faiseurs de divorce. »

On raconte sur cette bande beaucoup de faits qui se seraient passés tant à Paris qu'en province.

Maurice Souffrain est né en 1852, à Pons (Charente-Inférieure) ; son père était coiffeur à Angoulême et sa mère était femme de chambre dans une maison mal famée de la rue Taibout.

Ayant appartenu à une brigade de recherches de la préfecture de police, Souffrain guettait les instances en divorce, fournissait de faux témoins, volait les enfants aux parents auxquels les tribunaux les avaient confiés. C'est ainsi qu'il opéra en 1887 le rapt du jeune Paul L., âgé de six ans, et enlevé en plein jour du domicile paternel, rue Logelbach.

En 1889, Souffrain avait enlevé les trois enfants du baron de C... A Montpellier, il a ravi par les mêmes procédés les enfants d'un dentiste. On a acquis la preuve qu'il devait aussi enlever les enfants de M. de I. de S., au cas où celui-ci aurait gagné son action en divorce.

Souffrain avait pour secrétaire un sieur Margis, son émule en faux témoignages et en rapt d'enfants.

Cette affaire donnera lieu à des révélations curieuses, et les dossiers saisis à Lausanne et ailleurs sont très curieux.

TOUJOURS LES ALLEMANDS

La Patrie pose la question suivante :

« Serait-il vrai que la plus grande partie des actions de la Compagnie générale des Omnibus soit entre les mains des Allemands ? »

Il résulte, en effet, de nos renseignements particuliers, renseignements que nous voudrions voir démentis, que le monopole à Paris des transports en commun se trouve, en réalité, exploité par nos ennemis.

Cela expliquerait malheureusement bien des choses, et l'entêtement de la Compagnie, traitant les employés comme autrefois les seigneurs féodaux traitaient leurs serfs, et son désir secret, mais certain, d'arriver par la déchéance à une liquidation qui, par suite de la plus-value des terrains acquis par l'administration des omnibus, aurait fait encore gagner quelques millions aux banquiers et aux capitalistes allemands, les véritables maîtres aujourd'hui de l'affaire.

N'y a-t-il pas là une situation de nature à préoccuper les pouvoirs publics ? N'y a-t-il pas, en tous cas, dans ces dessous si graves de la grève des omnibus, matière à préoccupations alarmantes pour l'avenir ? »

ÉTRANGER

Saint-Petersbourg, 29 mai.

D'une source absolument sûre, nous apprenons que la question du traité de commerce entre la Russie et l'Allemagne est définitivement tranchée dans le sens négatif.

Le cabinet de Saint-Petersbourg a repoussé catégoriquement les offres de l'Allemagne. Le gouvernement russe n'a trouvé aucun intérêt à conclure un nouveau traité de commerce.

L'impératrice va mieux. Le départ pour Moscou est imminent.

Vienne, 29 mai.

La délégation d'étudiants français a quitté Prague hier soir au milieu d'ovations qu'un millier d'étudiants ont faites, à la gare, aux cris de : « A bas les Prussiens ! » et « Au revoir à Paris ! »

BULLETIN FINANCIER

Paris, 29 mai 1891.

Le marché garde son aspect satisfaisant ; on s'attend à une liquidation facile. Le 3 0/0 s'inscrit à 94.40 ; le 4 1/2 0/0 à 104.25.

La Banque de Paris fait preuve d'une grande fermeté à 787. On sait qu'un coupon de 25 fr. sera détaché le 1^{er} juillet, ce qui fait ressortir le prix réel à 762 francs.

La Société Générale se tient sans changement à 475. Les bénéfices nets des quatre premiers mois s'élèvent à 1,336,974 francs contre 1,248,070 pour la période correspondante de 1890.

Le Crédit Lyonnais poursuit son mouvement de reprise à 776. L'excellente situation de cet établissement justifie et au-delà cette reprise qui aurait dû se produire beaucoup plus tôt.

La Banque d'Escompte fait 450. On cote le Crédit Foncier 4,265.

Le Crédit Mobilier maintient ses progrès à 380. L'assemblée générale des actionnaires qui aura lieu le 12 juin prochain permettra de constater la prospérité de cet établissement et la marche progressive des opérations sociales.

L'action et la Part Tour Eiffel sont l'objet de bons achats aux environs de 320. La mise en vigueur de l'horaire d'été a déjà une heureuse influence sur le chiffre des recettes.

Les obligations première hypothèque des chemins de fer de Porto-Rico se maintiennent aux environs de 280. Il n'est point douteux qu'avec l'amélioration générale des affaires, elles ne cotent des cours plus élevés.

Les Chemins Economiques sont à 414.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

L'EXPOSITION

Agricole, Viticole, Horticole et Industrielle de Saumur

MM. les membres du bureau du Comice agricole de l'arrondissement de Saumur ont eu l'heureuse idée d'organiser à Saumur, au mois de septembre prochain, une Exposition régionale agricole, viticole et horticole. M. Coutard, président du tribunal de commerce, s'est associé à ses amis du Comice agricole pour mener à bien l'entreprise qu'ils projetaient, et a émis l'idée d'ajouter au programme une exhibition des produits industriels de la région.

Ce sont là, à mon humble avis, d'excellentes idées de décentralisation qui ne peuvent qu'être

tre couronnées de succès, à moins que le ciel inclément ne précipite toutes ses cataractes sur l'entreprise.

Cependant l'époque est bien choisie : septembre est le plus beau mois de notre Anjou, la température n'est pas trop élevée et le ciel clair et pur prolonge la veille. Et puis, à ce moment, les carrières et les manèges sont libres des écuvers.

Mais il y a une raison qui domine toutes les autres. Le roulement des concours régionaux agricoles, qui a commencé à partir de 1886, ne ramènera de concours régional à Angers qu'en 1899 ou en 1900 ; c'est long, trop long même, un cycle de quatorze à quinze années ! Les populations de notre pays ont si grand besoin d'être initiées aux progrès qui s'accomplissent journellement en agriculture, que l'on ne peut qu'applaudir sans réserve à l'idée qu'ont eue ceux qui sont à la tête du Comice agricole de l'arrondissement de Saumur, d'encadrer entre les grandes assises agricoles de 1885 et de 1900 une Exposition régionale et prendre Saumur pour centre d'attraction.

Les départements de la Sarthe, de la Mayenne, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Vienne et d'Indre-et-Loire, seront invités à concourir au succès de l'Exposition agricole, viticole, horticole et industrielle de Saumur.

Le programme, étudié avec soin, est, à peu de chose près, celui d'un concours régional.

Toutes les espèces animales qui tiennent un rang dans la richesse d'un pays ; tous les perfectionnements de la machinerie agricole et viticole ; tous les produits de la ferme, ceux de la terre, auront leur place marquée dans l'Exposition saumuroise.

Je crois même que le programme n'a pas prévu certaines attractions que les exposants se réservent d'offrir aux visiteurs ; mais je n'ai pas encore le droit de divulguer tous les secrets qui m'ont été confiés, je m'arrête.

Donc, pour le moment, ce qui apparaît au grand jour, c'est une Exposition agricole, viticole, horticole et industrielle, à laquelle neuf départements, y compris celui de Maine-et-Loire, sont conviés à prendre part.

J'aurais voulu que l'on ouvrit aussi la porte à une Exposition des beaux-arts. Pourquoi pas ? La réunion saumuroise serait ainsi complète. Elle comprendrait ainsi toutes les sources qui font la richesse et le renom d'un pays.

L'Anjou a l'heur de posséder en ce moment toute une légion de jeunes artistes, peintres, sculpteurs, architectes, qui ne demandent qu'une toute petite place ensoleillée pour grandir un peu. Le soleil pour eux, c'est le Salon où l'on peut admirer leur œuvre.

Le Comice agricole de l'arrondissement de Saumur, comme la plupart des Sociétés agri-

coles, n'a pas précisément les parois de sa caisse capitonnées de lingots d'or ou d'argent ; mais cela n'a pas empêché les promoteurs de l'Exposition de suivre leur idée.

Ils se sont dit : « L'argent n'a guère l'habitude de se déranger pour aller au-devant des gens ; nous nous dérangerons pour aller au-devant de lui ; en lui épargnant tout le chemin, il sera peut-être avec nous. »

Et aussitôt une souscription a été ouverte ; la ville a été partagée par sections, et chacun s'est mis à quêter pour cette bonne œuvre, car c'est une bonne œuvre qu'une Exposition, et profitable à tous, sans compter qu'il y a toujours à la fin quelques reliefs pour les pauvres.

Ce n'est pas que nous valions beaucoup mieux que les autres peuples, mais nous avons au moins cette qualité de ne point oublier les pauvres quand nous sommes en liesse.

Voilà deux jours qu'elle est ouverte cette souscription et déjà elle dépasse 2,000 fr. ; l'argent attire l'argent ; c'est si vrai, que M. le Maire de Saumur s'est porté fort, au nom du Conseil municipal, de doubler la somme produite par la souscription lorsqu'elle sera close.

Or, que faut-il pour mettre sur jambes solides le programme de l'Exposition de Saumur ? de 15 à 20,000 fr., pas plus. Si la souscription produit une huitaine de mille francs, ce qui est à espérer, le Conseil municipal doublant la somme, cela fera 16,000 fr., on sera bien près du but, et si on ne peut l'atteindre, le Conseil municipal détiendra une fois de plus les cordons de sa bourse pour parfaire la différence. Personne ne songera à s'en plaindre, car le commerce aura profité du mouvement extraordinaire que l'Exposition créera dans la ville ; la caisse municipale non plus n'y perdra rien, parce qu'elle bénéficiera de la plus-value des droits d'octroi.

Ce qui coûte le plus cher dans l'organisation d'une Exposition, c'est l'aménagement.

Dans le cas présent, les charges ne sont pas énormes.

M. le général commandant l'Ecole de cavalerie a gracieusement mis à la disposition des membres du Comice agricole le grand manège couvert des Ecuvers et la carrière y attenante.

Ce grand manège représente une surface couverte qui permettra de bien faire les choses.

L'Exposition des produits agricoles, viti-coles, horticoles, industriels, pourra, tout en s'y logeant à l'aise, garder encore une bonne place en lumière pour l'Exposition artistique qui... se fera certainement.

Et, si l'on a besoin de tentures pour orner les frises du manège, les propriétaires du Palais des Marchands d'Angers se souviendront certainement qu'ils sont un peu Saumurois, et ils ne manqueront pas d'offrir leur con-

cours gracieux aux organisateurs de l'Exposition régionale.

De sorte que, tout bien examiné, et sans être trop imprudent, on peut pronostiquer dès maintenant que la ville de Saumur réussira la première Exposition qui sera organisée dans ses murs, à moins que la température de septembre ne soit de méchante humeur.

Mais il me semble qu'avec un peu de complaisance, cela pourrait s'arranger.

Les « Mathieu » du jour qui lisent dans les astres nous avaient pronostiqué un hiver rigoureux, un printemps maussade ; ils nous promettent un été torride ; ils ne nous ont encore rien dit de l'automne — en septembre c'est déjà l'automne ; — qu'ils mettent un peu de bonne volonté à grouper les chiffres de leurs calculs pronostiqueurs, et ils pourront promettre aux Saumurois, ce que nous désirons avec eux, c'est-à-dire de belles journées en septembre — une douzaine seulement, du 8 au 20 — bien ensoleillées, sans être trop chaudes, pour que tout marche à souhait.

A. BOUCHARD.

SECTIONNEMENT ÉLECTORAL

Nous rappelons à nos lecteurs que l'enquête de *commodo et incommodo* ouverte à la Mairie de Saumur, relative à la révision du sectionnement de la ville, sera close jeudi prochain.

Il ne faut pas perdre de vue que cette prétention des républicains de faire modifier le sectionnement, arrêté en cinq parties, dénote leur affolement et la crainte bien fondée qu'ils ont d'être expulsés de la Mairie.

Quoi qu'il en soit, les conservateurs ne peuvent pas se désintéresser de cette question et ils doivent se rendre à l'enquête et inscrire leur dire CONTRE la révision du sectionnement (seconde colonne). Ils seront sûrs ainsi d'ouvrir la porte de sortie aux candidats de la franc-maçonnerie.

Les bureaux sont ouverts de 10 heures du matin à 5 heures du soir.

Le vol des avoines

L'instruction de cette affaire n'est pas terminée et le secret le plus absolu est gardé. On semble craindre n'avoir pas encore mis la main sur tous les complices et attendre quelques révélations nouvelles.

D'après les on-dit, l'éveil aurait été donné à la police par une lettre anonyme. MM. Rémond, commissaire de police, et Allary, brigadier, n'auraient pas tardé à être éclairés sur la sincérité de la dénonciation, et ils ont mis en campagne les agents pour réunir les preuves matérielles qui n'ont pas manqué.

Ainsi que nous l'avons dit, c'est la nuit, à l'aide de fausses clefs fabriquées par le sieur Prêtre, ouvrier serrurier, que les voleurs pénétraient, en toute sécurité et entière con-

L'Homme aux cent millions

PAR PAUL VERDUN

XXX

LE FESTIN DE BALTHAZAR

On était au mardi 11 janvier 1887. Mademoiselle Calixte de Courson, vaincue par les instances de sa mère, avait, de guerre lasse, promis d'épouser Stanislas Gouda avant la fin de l'année.

Le banquier de Varsovie entrant dans le syndicat, Zorndorf et Simon Raab y avaient adhéré. Le matin même, le traité, rédigé en bonne et due forme, et contenant inscrites toutes les précautions que ces honorables coquins avaient jugé utiles de prendre les uns contre les autres, avait été signé et paraphé. C'était une affaire conclue : la France, la Russie, l'Allemagne et l'Autriche allaient être exploitées simultanément par les quatre banquiers, et poussées par eux dans la misère et dans les horreurs de la guerre.

Pour célébrer l'heureuse issue de ces négociations, Odon Wegrow réunit le soir à sa table,

avec une douzaine d'autres convives, ses trois complices et son ambassadeur Stéphan Mordy.

Pour inspirer aux banquiers de Vienne et de Berlin l'admiration de son opulence, il les reçut dans la galerie des fêtes de son hôtel, transformée pour la circonstance en salle à manger. Cette galerie passait pour une merveille dans ce Paris qui en renferme un si grand nombre, non pas tant à cause de ses proportions harmonieuses et de sa beauté architecturale, que pour la richesse prodigieuse des matériaux dont elle était bâtie, et la profusion des ornements dont les murailles étaient surchargées.

Présentant la forme d'un carré long, aux deux extrémités duquel elle s'arrondissait en demi-cercle, elle mesurait plus de dix mètres de largeur et trente de longueur. Vingt-quatre colonnes s'y dressaient, assemblées deux à deux, l'une d'onix et l'autre de porphyre, et surmontées de chapiteaux en bronze doré ; au-dessus de ces chapiteaux, le long de l'entablement, courait une frise ornée de lapis-lazuli et de malachite.

Sur la voûte s'élevaient des fresques copiées sur celles du Tiepolo du palais Barberini.

Le long des murs, des bas-reliefs en marbre blanc arrondissaient les corps de leurs person-

nages. Dans l'entre-deux des colonnes doubles, des statues antiques en marbre blanc posaient.

Devant chaque colonne, un candélabre en bronze vert, haut de trois mètres, dressait au bout de ses branches multiples des bougies de cire odorante, et portait en son milieu une énorme flamme de gaz tordue par un artifice comme celle d'une torche.

A la clarté intense des vingt-quatre candélabres, l'immense galerie, avec les fûts brillants, striés de capricieux dessins jaunes, des colonnes d'onix, empourpées de larges taches de sang, des colonnes de porphyre ; avec ses douze statues allongeant des bras et des jambes de marbre blanc aux formes harmonieuses ; avec, plus haut, les reflets se jouant aux contours polis des chapiteaux de bronze, sur les arabesques bleu d'azur des lapis, et vert velouté de la malachite ; avec, tout en haut, la voûte, où, dans des fresques aux couleurs violentes, des dieux et des déesses aux chairs d'un rouge cru allaient et venaient de droite et de gauche, causaient, combattaient, tombaient et se relevaient parmi des amoncellements de nuages ; cette galerie semblait, suivant l'expression de l'architecte Ecker, crier, par sa voûte, par son sol, par ses murs, par ses co-

lonnes, comme avec les voix éclatantes de mille clairons : Nous appartenons à un archimillionnaire !... millionnaire ! millionnaire !

Ce fut cette impression que ressentirent Zorndorf et Simon Raab en pénétrant dans cette galerie qu'ils n'avaient jamais vue. C'était si riche qu'ils se sentirent comme écrasés sous le poids des sacs d'or jetés par Odon Wegrow dans les murs de cette salle et qu'ils laissèrent éclater sur leurs laides faces de tripotiers une admiration stupide.

Au milieu de la salle, la table, de la forme d'un carré long, avec ses flambeaux, ses plats et ses couverts en argent massif, ses porcelaines de Sèvres, ses verres de cristal taillé, chantait aussi le triomphe de la richesse.

Autour, financiers et financières, rois et reines de l'or, les monarques du jour, étaient assis en habits noirs et en robes décolletées. Chose remarquable : parmi les vingt convives, pas un ne portait un nom français.

Les domestiques en livrée rouge et or faisaient le service. Le faux John était chargé de verser à boire et il s'en acquittait consciencieusement. Il remplissait d'une façon particulièrement fréquente les verres de Wegrow, de Gouda, de Raab et de Zorndorf.

naissance des lieux, dans les dépôts d'avoines. Puis ils avaient un placement assuré de leur vol chez les hôteliers, cabaretiers qui consacraient chez eux ces avoines achetées au rabais, ou les négociaient aux uns et aux autres. C'est ce qui rend l'instruction longue et plus compliquée.

Hier, le bruit a couru qu'un négociant en fourrages de notre ville aurait mis fin à ses jours par empoisonnement. Il n'y a pas eu mort ni même empoisonnement. Notre homme, qui a semblé compromis, a été appelé au parquet, puis renvoyé chez lui. En rentrant il aurait été pris d'une crise nerveuse assez intense pour atteindre même la folie et donner des craintes sérieuses pour ses jours. Le docteur Besnard, appelé aussitôt, lui a donné ses soins.

Ce matin, le malade était plus calme et le danger de mort paraissait écarté.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCE

Le 27 mai. — Robert Bouteaux, rue Chanzy.

MARIAGE

Le 28 mai. — Gustave-Félix Bailhache, confiseur, a épousé Marie-Henriette Savignat, couturière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS

Le 28 mai. — Marie Legrand, épouse de Pierre Loyeau, journalière, 77 ans, à l'Hospice.

Le 29. — Jacques Salais, propriétaire, 86 ans (vauf), rue de la Cocasserie.

L'ÉTAT DES RÉCOLTES

La pluie, qui tombe depuis huit jours, a singulièrement changé l'état des récoltes en terre.

C'est le cas de dire que depuis huit jours il a poussé du pain. En effet, les blés se sont améliorés partout; ils ne sont pas, cela est incontestable, ce qu'ils devraient être à cette époque de l'année, cependant il y en a qui sont déjà épiés. — J'en ai vu hier dans la pleine de Montsabert.

Il pousse du foin et des fourrages artificiels aussi. La nourriture va pouvoir revenir abondante à l'étable et ce n'est pas trop tôt.

La vigne n'a pas souffert de la gelée, jusqu'à présent, de façon notable. Il n'en a pas été de même dans certaines autres contrées, dans le Drôme notamment, où la gelée du 18 a brûlé les mannes et détruit toutes les espérances des vigneron.

A. B.

LE SOU QUOTIDIEN

SOCIÉTÉ CIVILE DE RETRAITES

La 154^e section (Saumur) de la Société civile de retraites *Le Sou quotidien* vient de constituer d'une façon définitive son Comité de propagande dont voici la liste des membres :

Les effets de la sollicitude de l'échanson ne tardèrent point à se faire sentir. Vers la fin du second service, Zorndorf, qui n'était pas au courant de l'affaire René Bernard et de ses incidents, s'écria avec son dur accent pomérain :

— J'ai vu dans le journal que demain l'on jugeait à la cour d'assises un procès très curieux : c'est un romancier nommé Marchand qui est l'accusé. Le spectacle vaudra la peine d'être vu; faisons-nous la partie d'y assister tous ensemble? Acceptez-vous l'invitation, M. Wegrow?

Les conversations furent abattues par ces paroles, comme les poussières d'un chemin sont abattues par une pluie d'orage. Un grand silence s'établit.

— Une bombe qui tombe! se dit Ferrari. Voyons les dégâts que produira l'explosion.

— J'y assisterai forcément, répondit Wegrow d'une voix étranglée. J'y assisterai comme témoin.

Zorndorf, dont la curiosité était excitée, et qui était loin de posséder le tact nécessaire pour changer de sujet de conversation, voulut des explications.

— Comme témoin? Vous avez donc été in-

MM.

Marcheval-Collin, place de la Bitange.
Gouin, bijoutier, rue Saint-Jean.
Allary Georges, voyageur de commerce.
J.-B. Perrein, pharmacien, rue d'Orléans.
Piaud, employé à la Garantie de la Ville.
Gallé-Chaussepied, négociant, rue d'Orléans.
Guth, boulanger, rue Saint-Nicolas.
Petit, pâtissier, rue de la Comédie.
Gallé Arthur, café de la Bourse.
Bontemps, docteur-médecin.
Girard Lonis, employé de commerce.
Haquet Charles, cafetier, rue Nationale.
Couraleau, quincaillier, rue Saint-Nicolas.
L. Rémy, ouvrier tailleur d'habits.
Pierre Piégars, voyageur de commerce.

Le nombre croissant des adhérents est une preuve que les avantages sérieux de cette Société ont été bien compris par tous ceux qui ont au cœur le souci de leur avenir et celui de leur famille.

Les personnes qui désireraient en faire partie peuvent s'adresser tous les jours au café de la Bourse, ou à l'un des membres du Comité de propagande désignés ci-dessus.

L'adhésion est de un franc. La cotisation, un sou par jour, est payable par jour, semaine ou mois, au gré des sociétaires.

Les dames sont admises ainsi que les membres honoraires.

La recette mensuelle a lieu le dernier dimanche de chaque mois, à la Mairie de Saumur, salle de la Justice de paix, de neuf heures à onze heures du matin, et tous les jours, au café de la Bourse.

Les adhésions y sont également reçues le même jour, aux mêmes heures.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« Notre compatriote et ancien confrère, M. Joseph Denais, collaborateur de *l'Inventaire général des richesses d'art de la France*, est nommé officier de l'instruction publique. — Décret du 27 mai 1894.

» Toutes nos félicitations pour cette récompense si bien méritée. »

THOUARS. — M. Apollinaire Perreau, commissaire de police à Angers, a été nommé en la même qualité à Thouars, en remplacement de M. Mahon, appelé au commissariat de police de Voiron (Isère).

UN CURIEUX PROCÈS

Nos lecteurs n'ont pas oublié le curieux procès intenté par M. Mahé, restaurateur à Saint-Nazaire, à M. Dubochet fils, négociant à Nantes. M. Mahé, s'appuyant sur une lettre aux termes de laquelle le défunt M. Fouché lui promettait après sa mort une somme de 120,000 francs, demandait à M. Dubochet fils la délivrance de ce qu'il considérait comme un legs.

M. Dubochet fils contestait l'authenticité de l'écriture.

Après plusieurs expertises et contre-expertises,

la cour d'assises de Nantes a rendu son verdict. Le visage d'Odon se contracta, et il répondit durement :

— Si vous assistez à l'audience de la cour d'assises dans l'espérance de voir quelque incident extraordinaire, madame, vous en serez pour votre course. La culpabilité de l'assassin est prouvée, archiprouvée. Sa condamnation ne fait de doute pour personne.

Stéphan Mordy, assis à l'extrémité de la table, avait été frappé par l'altération de la voix de son patron. Il remarqua alors que le domestique qui servait à boire tenait les yeux fixés

sur le visage du banquier, et suivait attentivement les jeux de sa physionomie. Aux derniers mots prononcés par Wegrow, la bouche de l'échanson se contracta dans un sourire ironique, et sous ses paupières plissées son oeil brilla, confirmant l'expression railleuse de sa bouche.

— Quel est donc cet homme? se demanda Mordy. Ni son front, ni ses yeux, ni sa bouche n'expriment les sentiments d'un domestique. A coup sûr j'ai vu ces traits quelque part. Où donc?... Eh! Parbleu! Au glacier des Bossons. Pourquoi se trouve-t-il ici?

De réflexion en réflexion, Mordy parvint à soupçonner une partie de la vérité et à comprendre quelque chose à la conduite mystérieuse de Pietro Ferrari.

Celui-ci cependant se sentit regardé. D'un coup d'oeil jeté sur le visage de l'ancien faux baron Plock, il comprit qu'il était reconnu. Il s'approcha de lui, et, au lieu de glisser à son oreille la demande qu'il avait adressée aux autres convives :

— Pomard ou Côte-Rôtie?
Il lança cette menace :
— Souvenez-vous de nos conventions. Le silence ou le bain!

AVIS

M. Léon Brunet, marchand de fourrages à Saumur, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il n'a rien à démêler dans l'affaire des vols du magasin à fourrages.

On nous écrit de Moscou : « Une des vitrines les plus remarquées dans le Pavillon d'honneur de l'Exposition française est celle de la célèbre manufacture d'armes *M. Berger et Cie* de Saint-Etienne qui expose ses spécialités : fusils « Le Phénix », « Le Nemrod » et revolver « Le Français », ainsi qu'un spécimen de carabine double exécutée par cette importante maison pour le ministère de la guerre. Cette arme a été prêtée par l'Etat pour la durée de l'Exposition. »

Bibliographie

Traité pratique de Photographie élémentaire, par Charles Mendel. — Un volume avec 88 gravures, 1 fr., édité par la librairie de la Science en famille, rue d'Assas, 118. — 1894.

Voilà un petit livre dont le prix modique n'est certes pas en rapport avec la valeur réelle, car sous sa forme concise et claire, il contient un grand nombre de données pratiques et de conseils utiles, qui mettent la photographie à la portée de tout le monde. Aujourd'hui qu'elle est devenue une récréation agréable et que le nombre des photographes amateurs se multiplie de plus en plus, l'opuscule de M. Mendel est un véritable guide à suivre pour s'épargner bien des tâtonnements et des déboires au début des essais de photographie.

L'auteur décrit les appareils les plus pratiques, enseigne aux débutants les méthodes les plus simples et les plus sûres, et leur donne les notions fondamentales au moyen desquelles chacun peut se familiariser aisément avec les opérations photographiques, d'une façon très suffisante pour y trouver, comme amateur, la réussite qui amène une légitime satisfaction.

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique

Paris, 30 mai, 12 h. 54 soir.

Oran. — La Cour d'assises d'Oran a condamné M^{me} Veiss, l'empoisonneuse d'Aïn-Fezza, à vingt ans de travaux forcés.

Ce matin on a trouvé la condamnée morte, empoisonnée dans sa prison.

HAVAS.

ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur.

HUILE D'OLIVES, extra vierge, de Nice

Véritablement pure, le 1/2 kilo 4 20
En bonbonnes de 5 kil. — 4 40
— de 10 kil. — 4 —

La maison ne vend qu'une seule qualité d'huile d'olives et la garantit absolument pure.

VINAIGRE BLANC d'Orléans, le litre » 50

— vieux — » 70
— de vin à l'estragon, — » 90

Les vinaigres à 0 70 et 0 90 sont garantis pur vin

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaillé aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *pitthiriasis* (pellicules cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande.
Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

Études de M^e ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, n^o 8, rue Cendrière, successeur de M^e BEAUREPAIRE.

DEMANDE

En Séparation de Biens

Par exploit de RÉNIER, huissier à Gennes, en date du vingt-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-onze, enregistré, M^{me} Ursule Barré, veuve en premières nocces de M. Segouin, et épouse en second mariage de M. Eugène Marchand, cultivateur, avec lequel elle demeure à la Pavrière, commune de Chemellier (Maine-et-Loire), a formé contre ledit sieur Marchand sa demande en séparation de biens, et M^e POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, a été constitué pour la demander sur ladite assignation.

Saumur, le trente mai mil huit cent quatre-vingt-onze.

Pour extrait,

ANDRÉ POPIN.

PAUL GOBET, propriétaire-gérant.

— Je me tairai! répondit l'employé, et le faux John versa du Pomard dans son verre.

Le dîner tirait à sa fin; on servit le champagne. Simon Raab, son verre à la main, se leva et s'écria, de sa voix nasillarde, qu'un commencement d'ivresse rendait encore plus aigre :

— Mesdames, messieurs, je bois à la fortune de notre amphitryon et au succès du syndicat!

— Moi! dit Gouda, qui se dressa avec peine sur ses jambes vacillantes, je bois au bonheur de la France, de la Russie, de l'Allemagne et de l'Autriche, et aux prospérités que nous leurs assurerons par notre association!

Odon Wegrow, ne voulant pas rester en arrière de ses convives, s'écria à son tour :

— Messieurs, vive l'argent! Et vive l'or du champagne!

Et ne sachant plus trop ce qu'il disait, se rappelant, au travers des fumées de l'ivresse, une phrase célèbre qu'il avait entendu répéter, il bégaya avec un rire atroce :

— La France se meurt! La France est morte!

(A suivre.)

